Case FRC 3748

ÉTAT NOMINATIF DES PENSIONS SUR LE TRÉSOR ROYAL

IMPRIMÉ

PAR ORDRE

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

TOME PREMIER.

Sur l'Imprimé A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE,
M. DCC. LXXXIX.

cf. MJW 6394

THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO

AVERTISSEMENT.

AFIN de mettre quelque ordre dans le Recensement des Pensions, on a cru pouvoir les distribuer en sept classes principales, d'après les retenues graduelles et proportionnelles auxquelles elles ont été assujetties par les Arrêts du Conseil, des 29 Janvier 1770, et 13 Octobre 1787.

La premiere division comprendra toutes les Pensions de vingt mille livres et au dessus;

La seconde, les Pensions depuis huit mille livres jusqu'à vingt mille livres inclusivement;

La troisieme, les Pensions depuis deux mille quatre cens livres jusqu'à huit mille livres;

La quatrieme, les Pensions depuis dix-huit cens livres jusqu'à deux mille quatre cens livres;

La cinquieme, les Pensions depuis douze cens livres jusqu'à dix-huit cens livres;

La sixieme, les Pensions depuis six cens livres jusqu'à douze cens livres;

Enfin, la division de celles de six cens livres et au dessous, sera l'objet de la septieme et derniere classe.

Nota. *Les Pensions de la premiere classe sont soumises à la retenue des quatre dixiemes, sauf les exceptions portées par les articles* 12 *et* 13 *de l'Arrêt du Conseil du* 13 *Octobre* 1787.

Explication des Abbréviations et de l'ordre observé dans chaque article.

G. Guerre ; *M.* Marine ; *Af. E.* Affaires Etrangeres ; *M. du R.* Maison du Roi ; *F.* Finances.

Les chiffres qui suivent immédiatement le nom, désignent l'âge du Pensionné ; les lettres qui sont après, le Département. Viennent ensuite l'année de la date du Brevet, et le montant de la Pension accordée.

Il est assez ordinaire de voir, dans la premiere Division, ou la premiere classe, la même personne réunir plusiers pensions. On a eu l'attention de séparer par 1°, 2°, 3°, etc. l'année et le montant de chaque Brevet. Les totaux sont transportés hors ligne.

On trouvera quelquefois, dans un même article, plusieurs dates sans sommes particulieres, ce sont différens Brevets qui ont été réunis en un seul, et où les objets ne se trouvent pas mieux détaillés qu'ils ne le sont dans cet Ouvrage.

PENSIONS
DE VINGT MILLE LIVRES
ET AU-DESSUS.

PREMIERE CLASSE.

A

ABZAC. (Pierre-Marie d') 50. *M. du R.* 1781. . . . . 20,200 liv.

Écuyer, commandant le Manege de la grande écurie du Roi, et à titre de retraite, sur laquelle pension 16,000 liv. sont pour son traitement, et 4,200 liv. pour la nourriture et entretien de deux valets et quatre chevaux, avec réserve, sur ladite pension, de 6,000 livres en faveur de son épouse.

ALIGRE. (Étienne - François) 62. *F.* 1°. 1765, 10,000 ; 2°. 1775, 20,000. . . 30,000 liv.

Ancien premier président du Parlement de Paris.

La premiere, comme second Président dudit Parlement.

La seconde, comme supplément de traitement à la place de premier Président.

AMELOT. (Antoine-Jean) 57. *F.* 1°. 1744, 6,000 ; 2°. 1768, 6,000 ; 3°. 1783, 40,000. . 52,000 liv.

Secrétaire d'Etat.

La premiere, lorsqu'il étoit Intendant de Bourgogne.

La seconde, à titre de reversion de moitié de celle de 12,000 livres dont jouissoit la marquise d'Amesaga sa mere.

La troisieme, pour ses services en qualité de Secrétaire d'État, et à titre de retraite, avec réserve de 12,000 liv. en faveur de son épouse, et 4,000 en faveur de leur fille.

De cette part. . . . . . 102.200 liv

Report. . . . . . 102,200 liv.

ANHALT. (Frédéric-Ermand Coëthen Prince d') 58. *G.* 1°. 1761, 12,400; 2°. 1763, 3,648; 3° 1765, 12,000; 4°. 1784, 12,000. . 40,048 liv.

Lieutenant-Général des armées du Roi.

La premiere, y compris 2,400 liv. d'intérêts d'arrérages, pour ses services comme Mestre-de-camp, propriétaire d'un régiment d'infanterie allemande de son nom.

La seconde, pour même motif.

La troisieme, *idem.*

La quatrieme, pour lui tenir lieu d'appointemens, lorsque le Roi a nommé le Prince de Salm-Salm à la charge de Mestre-de-camp, propriétaire dudit régiment.

AUBENTON. (Franç. Ambr. d')70. *M.* 1779. 20,000 liv.

Pour ses services en qualité d'Intendant de la Marine, et Conseiller d'État, avec réserve de 3,000 livres en faveur de son épouse.

AUMALE. (Vicomtesse d') 56. *M. du R.* 1°. 1781, 5,461; 2°. 1782, 6,000; 3°. 1783, 7,215; 4°. 1786, 2,400. . . . . 21,076 liv.

Sous-Gouvernante des Enfans de France.

La premiere, pour ses services près Madame Elisabeth, et pour ceux de son pere, Colonel d'Infanterie.

La seconde, pour ses services, avec réserve de 3,000 livres en faveur de son mari.

La troisieme, pour gages, nourriture et logement attachés à son traitement de sous-gouvernante, et pour retraite.

La quatrieme, à titre d'indemnité du logement qu'elle occupoit au château des Thuileries.

B

BEAUVEAU. (Charles-Just, Prince de) 69. *F.* 1783. . . . . 24,000 liv.

Lieutenant-Général des armées du Roi, Capitaine de ses gardes, et Gouverneur de Provence.

Ladite pension, à titre d'appointemens con-

De cette part. . . . . . 207,324 liv

Report. . . . . . 207,324 liv.

servés pour ses services, en qualité de Grand-Maître de la maison du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine et de Bar.

BELLECOMBE. (Guillaume-Léonard) 61, *M.* 1°. 1780, 2,000; 2°. *idem*, 12,000; 3°. 1785, 6,000; 4°. 1786, 8,000. . . . . 28,000 liv.

Maréchal-de-camp, Commandant dans l'Inde, et Gouverneur général de Saint-Domingue.

La premiere, comme Aide-Major général de la Martinique.

La seconde, pour les services qu'il a rendus dans l'Inde, et sur-tout au siége de Pondichery.

La troisieme, en considération de ses services, et en attendant qu'il soit pourvu d'un gouvernement.

La quatrieme, pour ses services comme Gouverneur-général de S. Domingue, avec réserve de 6,000 liv. en faveur de son épouse.

BÉRENGER. (Raymond-Pierre, Marquis de) 56 *M. du R.* 1°. 1779, 14,360, 2°. 1782, 12,000. . . . . 26,360 liv.

Brigadier et Colonel du Régiment de l'Isle de France, et Chevalier d'honneur de Madame la Dauphine et de Madame.

La premiere, pour ses services militaires.

La seconde, comme Chevalier d'honneur desdites Princesses, à titre de retraite.

BERTIN. (Henri-Léonard-Jean-Baptiste) 69. *M. du R.* 1°. 1757, 6,000; 2°. *idem* 3,000; 3°. 1780, 60,000. . . . . 69,000 liv.

Ministre, et ci-devant Secrétaire d'État, Contrôleur-général des Finances, et Commandeur grand-Trésorier des Ordres du Roi.

La premiere, pour ses services dans les Intendances de Roussillon et de Lyon.

La seconde, lorsqu'il a quitté la place de Contrôleur-général.

La troisieme, à titre de retraite, en considération de ses services dans les différentes charges qu'il a successivement exercées.

De cette part. . . . . . 330,684 liv.

Report . . . . . 330,684 liv.

BOUFFLERS. (Dlle de Campet, Marquise de) 64. F. 1°. 1780, 18,000; 2°. 1785, 8,000. 26,000 liv.
La premiere, pour remplacement de 18,000 l. dont elle jouissoit sur l'ancienne composition des Fermes, qui a cessé le premier octobre 1779.
La seconde, à titre d'augmentation, et pour les mêmes considérations que celles ci-dessus.

BROGLIE. (Victor-François, Duc de) 71. *G.* 1766, 1767, 1771, 1774. . . . . 70,000 liv.
Maréchal de France, Gouverneur-général et Commandant en chef dans le Pays Messin.
Ladite pension accordée aux époques ci-dessus, et divisible comme suit.
30,000 livres en considération de ses services, et 40,000 livres pour lui tenir lieu de traitement, tant en appointemens qu'en fourrages, en sa qualité de Commandant en chef dans le Pays Messin.

BULKELEY. (François, Comte de) 50. *G.* 1°. 1763, 2,000; 2°. 1775, 24,000; 3°. *idem*, 3,050. . . . . 29,500 liv.
Maréchal-de-camp, et ci-devant Colonel d'un Régiment Irlandois de son nom.
La premiere, en considération de ses services.
La seconde, en qualité de Colonel du susdit Régiment, et avant comme Inspecteur surnuméraire d'Infanterie.
La troisieme, pour ses services en qualité de Ministre Plénipotentiaire du Roi près la Diete de l'Empire.

C

CAILLEBOT, Marquis de la Salle. 74. *G.* 1779 et 1788. . . . . 24,000 liv.
Pour ses services en qualité de Lieutenant-général des armées du Roi, Gouverneur et Lieutenant-général de la Province de la Marche, et ci-devant Commandant en chef en Alsace, en l'absence du Maréchal de Contades.

De cette part . . . . . 479,684 liv

Report. . . . . . 479,684 liv.

CALONNE. (Alexandre de) 55. *F.* 1°. 1766, 3,360; 2°. 1765, 5,000; 3°. 1773, 6,000; 4°. 1787, 28,493. . . . . 42,853 liv.

Ministre d'État, ci-devant Contrôleur-général des Finances.

La premiere, pour ses services dans la place de Procureur-général au Parlement de Flandres.

La seconde, pour le mettre en état d'entrer au Conseil.

La troisieme, pour ses services en qualité d'Intendant de Metz.

La quatrieme, divisée comme suit; savoir, 18,000 livres pour appointemens du Conseil, conservés en qualité de Ministre d'État, et 10,493 liv. à titre de retraite.

CHAUMONT de la Galaiziere. 62. *F.* 1°. 1779, 13,000; 2°. 1761, 12,000; 3°. 1766, 4,000. . . . . 29,000 liv.

Maître des Requêtes honoraire, et Intendant d'Alsace.

La premiere, pour appointemens conservés comme Gouverneur de la Malgrange, Capitaine des Chasses de Nancy.

La seconde, pour ses services dans l'Intendance de Lorraine.

La troisieme, pour appointemens conservés; savoir, 3,000 liv. comme Conseiller d'État, et 1,000 liv. comme Conseiller au Conseil du Commerce et de Finances du feu Roi de Pologne.

CHOISEUL la Beaume. 56. *G.* 1°. 1754, 2,360; 2°. 1776, 8,000; 3°. *idem.* 13,344; 4°. *idem* 2,644; 5°. 1776, 4,000. . . . . 30,368 liv.

Maréchal-de-Camp, Lieutenant-général de Champagne, Gouverneur des ville et citadelle de Verdun, ci-devant Inspecteur général de Cavalerie, et Commandant en second dans la Province de Lorraine.

La premiere, y compris 360 livres d'intérêts d'arrérages pour ses services et ceux de feu son pere.

De cette part. . . . . . 581,905 liv.

Report. . . . . . 581,905 liv.

La seconde, comme Inspecteur général de Cavalerie.

La troisieme, en qualité de Commandant en second en Lorraine.

La quatrieme, en qualité de Gouverneur de Verdun.

La cinquieme, comme Gentilhomme de la Chambre du feu Roi de Pologne, avec réserve de 6,000 liv. en faveur de son épouse.

CLAVERIE de Baniere. 73. *G.* 1°. 1776, 1,800; 2°. *idem*, 1,200; 3°. *idem*, 16,479; 4°. *idem* 4,000. . . . . 23,479 liv.

Ancien premier Commis du bureau des fonds du département de la guerre.

La premiere, pour remplacer les appointemens de Secrétaire-interprete du Régiment de Bulkeley.

La seconde, pour mêmes fonctions au Régiment de Royal-Baviere.

La troisieme, pour sa retraite en qualité de premier Commis du bureau des fonds.

La quatrieme, à titre de supplément d'appointemens de retraite, avec réserve de 1,770 l. à son fils aîné, 1,180 à son second fils, 1,000 à son épouse, et 800 à sa sœur.

CLERMONT-TONNERRE. (Demoiselle de Civrac de Durfort, Marquise de) 40. *F.* 1°. 1780, 12,000; 2°. 1781, 6,000; 3°. *idem*, 6,000. . . . . 24,000 liv.

Dame du Palais de la Reine.

La premiere, portée dans un brevet particulier, qui a été retiré, doit cesser lorsque sa fortune lui permettra de se passer de ce secours.

La seconde, à titre de retraite de sa place susdite.

La troisieme, à titre de reversion de la moitié de celle de 12,000 livres, accordée au sieur Marquis de Clermont-Tonnerre, son mari.

De cette part. . . . . . 629,384 liv.

Report. . . . . . 629,384 liv.

CONTADES. (Erasme, Marquis de) 85. *G.* 1°. 1776, 3,000; 2°. 1765, 20,000; 3°. 1788, 10,000. . . . . 33,000 liv.

Maréchal de France, Gouverneur général de la Lorraine, et Gouverneur particulier de Beaufort-en-Vallée en Anjou.

La premiere, comme Gouverneur du château de Beaufort.

La seconde et la troisieme, en considération de la distinction et de l'ancienneté de ses services, et pour l'indemniser des dépenses que lui a occasionné son Commandement de la Haute et Basse Alsace.

CROISMARE. (François de) 71. *M. du R.* 1°. 1779, 19,794; 2°. 1781, 8,500. . . . 28,294 liv.

Ancien Ecuyer, commandant la petite écurie du Roi.

La premiere, composée de deux objets, se trouve portée sur un précédent brevet du premier Janvier 1780, qui a été retiré.

La seconde, à titre de remplacement de pareille somme sur l'ancienne composition des fermes qui a cessé le premier Octobre 1780, avec réserve de 12,000 livres en faveur de son épouse.

D

DES GALLOIS de la Tour. 74. *F.* 1°. 1749, 6,720; 2°. 1764, 4,000; 3°. 1788, 12,000. . . . . 22,720 liv.

Premier Président, et Intendant en Provence.

La premiere, y compris 720l. d'intérêts d'arrérages, pour ses services dans les susdites places.

La seconde, pour les mêmes considérations que ci-dessus.

La troisieme, sans retenue, pour les mêmes considérations susdites.

DUBUQ. (Jean) 72. *M.* 1°. 1770, 12,000; 2°. *idem.* 8,000. . . . . 20,000 liv.

Ci-devant Chef du Bureau des Colonies, retiré avec le titre d'Intendant des Colonies.

De cette part. . . . . . 733,398 liv.

Report. . . . . . 733,398 liv.

La premiere, pour ses services comme Chef du Bureau des Colonies.

La seconde, à titre d'indemnité de l'abandon qu'il a fait de la place de Député de la Martinique ou Bureau du Commerce, pour prendre celle de Chef du Bureau des Colonies, avec réserve de 6,000 l. partageables par égale portion entre son épouse, ses trois garçons et ses deux filles.

DU CHATELET. (Duc) 62. *G.* 1°. 1771, 6,000; 2°. *idem*, 6000; 3°. 1766, 6,000; 4°. *idem*, 6,000; 5°. *idem*, 10,000. . . . . 28,500 liv.

Lieutenant-Général, Colonel-Lieutenant du Régiment du Roi, Gouverneur-général du pays Toulois, et Gouverneur particulier des villes de Toul, Semur et Pont-à-Mousson.

La premiere, en considération de ses services.

La seconde, en qualité de Gouverneur de Semur, et à titre de traitement conservé.

La troisieme, pour services en qualité de Menin de feu Monseigneur le Dauphin.

La quatrieme, pour *idem*, en qualité de Grand-Chambellan du feu Roi de Pologne.

La cinquieme, pour *idem*, en qualité d'Ambassadeur à la Cour de Vienne.

DUFRESNE. (Bertrand) 53. *F.* 1°. 1778, 12,000; 2°. 1780, 3,000; 3°. 1788, 10,000. 25,000 liv.

Conseiller d'Etat, et Directeur-général du Trésor-royal.

La premiere, pour ses services en qualité de premier Commis des finances.

La seconde, à titre d'acquit-patent, vacant par le décès du sieur Bourgeois, premier Commis des Revenus casuels.

La troisieme, à titre de retraite de la place d'Intendant-général des fonds de la Marine, et en considération de l'utilité et de la distinction des services qu'il y a rendus.

De cette part. . . . . . 786,898 liv.

Report. . . . . . 786,898 liv.

DUPLESSIS, Duc de Fronsac. *F.* 1°. 1771, 10,000; 2°. 1774, 36,000. . . . . 40,000 liv.

Aujourd'hui Duc de Richelieu; premier Gentilhomme de la Chambre du Roi en survivance.

La premiere, à titre de traitement annuel, sans retenue, en qualité de premier Gentilhomme de la Chambre en survivance.

La seconde, comme gratification annuelle, en attendant qu'il obtint une grace équivalente.

On observe que la premiere pension a dû cesser du jour qu'il a été pourvu de la charge de premier Gentilhomme de la Chambre du Roi.

DUPLESSIS. (Dlle. la Vaux, Maréchale de RICHELIEU) *F.* 1789. . . . . 20,000 liv.

Pour reprise et assurance, sans aucune retenue, sur les appointemens du Gouverneur de la Guienne, payable depuis, par arrangement, au Trésor royal.

E

ERARD, Marquis de Ray. *67. G.* 1°. 1755, 944; 2°. 1770, 12,000; 3°. 1776, 8,000. . . . . 20,944 liv.

Lieutenant-Général des armées du Roi.

La premiere, pour ses services en qualité de Major du régiment de Cavalerie d'Harcourt.

La seconde, en qualité de Maréchal-de-camp, ci-devant Major-Inspecteur du corps de la Gendarmerie.

La troisieme, pour appointemens conservés en qualité d'Inspecteur de Cavalerie.

F

FALCKENHAYN. (Gustave Baron, de) 65. *G.* 1°. 1773, 7,000; 2°. 1776, 18.024; 3°. 1783, 8,000. . . . . 33,024 liv.

Lieutenant-Général des armées du Roi, et Grand-Croix de l'ordre du Mérite militaire.

La premiere, en considération de ses services, avec réserve de 2,000 livres en faveur de sa sœur.

De cette part. . . . . . 900,866 liv.

Report. . . . . . 900,866 liv.

La seconde, en qualité de Maréchal-de-camp, ci-devant employé à l'Isle de Corse.

La troisieme, en considération de la distinction de ses services.

FELIX, (Dlle Baronne de Blanckart) Maréchale DU MUY. 58. *G.* 1°. 1775, 30,000; 2°. *idem*, 6,000; 3°. 1785, 6,000. . . . . 42,000 liv.

Veuve de M. le Maréchal du Muy.

La premiere, en considération des services de feu son mari, dans les armées, dans le commandement de la Flandre, dans les Conseils du Roi, et dans la charge de Secrétaire d'État au département de la guerre.

La seconde, en indemnité du logement qu'elle occupoit à l'Arcenal, et qu'elle a remis au Roi.

La troisieme, sans motif détaillé.

FERSEN. (Comte de) 34. *G.* 1784. . . . 20,000 liv.

Mestre-de-camp, propriétaire du régiment Royal-Suédois, et pour lui tenir lieu de traitement en ladite qualité.

FRANQUETOT, Duc de Coigny. 52. *M. du R.* 1°. 1776, 750; 2°. 1787, 50,000. . . . 50,750 liv.

Lieutenant-Général des armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Colonel-Général des Dragons, premier Écuyer de Sa Majesté, Gouverneur des ville et citadelle de Cambrai, et des ville et château de Caen.

La premiere, à titre d'excédent retranché sur les appointemens de Gouverneur des ville et château de Caen.

La seconde, à titre de retraite, en qualité de premier Écuyer du Roi, avec assurance d'une pension de 20,000 livres en faveur de son fils, à titre de réversion.

G

GRAVIER, (Dlle. de Viviers,) Comtesse DE VERGENNES. 51. *F.* 1787. . . . . 24,000 liv.

Pour services de feu son mari dans les charges de Ministre et Secrétaire d'État au départe-

De cette part. . . . . . 1,037,616 liv.

Report. . . . . 1,037,616 liv.

ment des affaires étrangeres, au Conseil royal des finances, et dans diverses ambassades. On observe que cette pension éteint les diverses reversibilités assurées à ladite Dame.

GUIGNARD, Vicomte de Saint-Priest. 57. *F.* 1°. 1770, 6,000; 2°. 1786, 12,000; 3°. *idem*, 6,000. . . . . 24,000 liv.

Ci-devant Intendant du Languedoc.

La premiere, pour ses services dans ladite place.

La seconde, à titre de retraite et en considération de ses services.

La troisieme, à titre de remplacement d'une gratification de pareille somme, accordée par forme de supplément de traitement.

On observe que sur la Pension de 12,000 l. 6000 liv. sont reversibles aux quatre Demoiselles ses filles, par portion égale.

GUIGNARD, Comte de S. Priest (François Emmanuel.) 54. *Af. E.* 1°. 1767, 590; 2°. 1767, 4,000; 3°. 1768, 4,000; 4°. 1778, 2,000; 5°. 1785, 10,000; 6°. 1788, 10,000. 30,590 liv.

Ministre d'Etat, et avant Ambassadeur à la Porte et en Hollande. Ces pensions sont suspendues pendant le temps qu'il jouit du traitement de Ministre et Secrétaire d'Etat.

GOYON de Vaudurand (Louis-Claude, Comte de) 75. *G.* 1°. 1763, 4,000; 2°. 1772, 8,000; 3°. 1788, 18,000. . . . . 30,000 liv.

Lieutenant-Général des armées du Roi, ci-devant Commandant en second en Bretagne.

La premiere, pour appointemens conservés dans sa retraite des Gardes-du-Corps du Roi, où il servoit en qualité d'Exempt.

La seconde, à titre de gratification annuelle, en attendant un Gouvernement.

La troisieme, pour completter la pension de 30,000 livres en sa qualité de Commandant en second de Bretagne, avec réserve de 2,000 l. en faveur de son épouse.

De cette part. . . . . . 1,122,206 liv.

Report. . . . . . 1,122,206 liv.

H

HUE DE MIROMESNIL. (Armand-Thomas) 66. *F.* 1°. 1766, 7,080; 2°. 1787, 60,000. . . . . 67,080 liv.

Ancien Garde-des-Sceaux de France, Commandeur des ordres du Roi.

La premiere, en considération de ses services, comme premier Président au Parlement de Rouen.

La seconde, à titre de retraite et pour ses services en qualité de Garde-des-Sceaux.

Sur cette derniere, 18,000 livres sont reversibles à ses trois enfans par égale portion.

I

JOLY DE FLEURY. (Jean-François) 71. *F.* 1°. 1756 et 1764, 4,181; 2°. 1766, 1,520: 3°. 1783, 54,000; 4°. 1789, 60,000. . . . . 65,701 liv.

Ministre d'Etat, ci-devant chargé du département des finances.

La premiere, faisant partie de celle de 10,000 livres qu'il a obtenue à sa retraite d'Intendant de Dijon.

La seconde, pour accroissement d'arrérages dus en 1766.

La troisieme, divisible comme suit; savoir, 20,000 l. comme Ministre, et 34,000 l. pour équivalent de pareille somme d'appointemens de bureaux qu'il avoit avant d'être chargé du département des finances.

La quatrieme, pour remplacement de pareille, portée dans l'état des gratifications des fermes.

ISARN. (Dlle Launay, Marquise d'Haussy) 91. *M. du R.* 1°. 1711, 4,720; 2°. 1753, 2,360; 3°. *idem*, 10,800; 4°. 1764, 2,000; 5°. *idem*, 3,600; 6°, *idem*, 1,500. . . . . 24,980 liv.

Sous-Gouvernante des Enfans de France.

La premiere, y compris 720 livres d'accroissement d'arrérages pour favoriser son mariage.

De cette part. . . . . . 1,279,967 liv.

Report , ... 1,279,967 liv.

La seconde, en considération de ses services.

La troisieme, pour partie de gages conservés en considération de ses services.

La quatrieme, pour supplément de gages.

La cinquieme, pour nourriture.

La sixieme, pour logement.

L

LA CROIX Maréchal, Duc de Castries. 62. *M. du R.* 1°. 1787, 20,000; 2°. 1776, 7,104 . . . . . 27,104 liv.

Maséchal de France, Chevalier des ordres du Roi et Ministre d'Etat.

La premiere, en qualité de Ministre d'Etat.

La seconde, pour lui tenir lieu des appointemens entiers dont il jouit en qualité de Gouverneur de Montpellier, lesquels, par l'ordonnance, sont réduits à 12,000 liv.

LAMOIGNON de Malsherbes. 68. *F.* 1°. 1756, 7,080; 2°. 1768, 20,000. . . . . 27,080 liv.

Ministre d'Etat, premier Président honoraire de la Cour des Aides de Paris.

La premiere, y compris 1,080 livres d'accroissement d'arrérages, en considération de ses services dans la place de premier Président de la Cour des Aides de Paris.

La seconde, tant pour ses services personnels que pour ceux du Chancelier de Lamoignon son pere.

Sur cette pension, 1,800 livres sont reversibles aux deux demoiselles ses filles.

LANÇON. (Jacques de) 56. *M. du R.* 1°. 1774, 2,600; 2°. 1787, 20,000. . . . 22,600 liv.

Ecuyer du Roi, commandant en la grande écurie.

La premiere, pour services précédemment rendus comme Ecuyer de la petite écurie.

La seconde, à titre de retraite, en qualité d'Ecuyer du Roi, commandant en la grande écurie.

De cette part , ... 1,356,751 liv.

Report. . . . . . 1,366,751 liv.

LE COURTOIS de Blais de Surlaville. 75. *G*, 1°. 1758, 4,456; 2°. 1761, 4,000; 3°. 1763, 12,000; 4°. 1764, 944. . . . . 21,400 liv.

Maréchal-des-camps et armées du Roi.

La premiere, y compris 656 livres d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services.

La seconde, à titre de gratification annuelle, pour même considération.

La troisieme, pour même considération.

La quatrième, y compris 144 livres d'intérêts d'arrérages pour services en qualité de ci-devant Major des troupes de l'Isle Royale.

LEMONNIER. (Louis-Guillaume.) 72. *F*. 1°, 1759, 3,540; 2°. 1773, 20,000. . . . 23,540 liv.

Premier Médecin ordinaire du Roi et de Madame Élisabeth de France.

La premiere, y compris 540 livres d'accroissement pour arrérages, pour services rendus en qualité de Médecin en chef de l'armée commandée par le Prince de Soubise.

La seconde, à titre de traitement annuel, pour ses services auprès du Roi Louis XV. On observe que, sur cette pension, 4,000 liv. à titre de douaire, sont reversibles à son épouse.

LE NOIR. Jean-Charles-Pierre) 57. 1°. 1754, 1,500; 2°. 1764, 3,000; 3°. 1771, 3,000; 4°. 1775, 6,000; 5°. *idem*, 10,000; 6°. 1785, 24,000. . . . . 47,500 liv.

Conseiller d'État ordinaire, et Bibliothécaire du Roi.

La premiere, à titre de gratification annuelle comme Lieutenant-Particulier au Châtelet de Paris.

La seconde, pour services qu'il a rendus dans la place de Lieutenant-Criminel au Châtelet.

La troisieme, pour ses services en Provence en qualité de Commissaire du Roi pour la suppression et le remplacement du Parlement.

De cette part. . . . . . 1,449,191 liv.

Report . . . . . 1,449,191 liv.

La quatrieme, lors de son entrée au Conseil en qualité de Maître des requêtes.

La cinquieme, pour ses services comme Lieutenant-Général de Police de Paris.

La sixieme, à titre de traitement conservé en qualité de Président de l'Assemblée des départemens de finances, et pour retraite.

LE TONNELIER, Baron de Breteuil. 59. *F.* 1°. 1766, 11,054; 2°. 1773, 6,000; 3°. 1778, 6,000; 4°. 1783, 20,000; 5°. 1788, 20,000; 6°. *idem*, 28,675. . . . . 91,729 liv.

Ministre d'État, Maréchal-de-Camp et Chevalier des ordres de Sa Majesté.

La premiere, pour appointemens conservés du Gouvernement de Gergeau.

La seconde, pour ses services dans diverses Ambassades.

La troisieme, pour augmentation à la précédente dans le temps de son ambassade à Vienne.

La quatrieme, en considération de ses services politiques.

La cinquieme, pour lui tenir lieu de gages du Conseil en sa qualité de Ministre.

La sixieme, à titre de supplément de traitement et pour retraite, en qualité de ci-devant Secrétaire d'Etat, avec réserve de 10,000 liv. en faveur de Mademoiselle sa fille.

LEVIS. (Dlle Beauveau Craon,) Maréchal DE MIREPOIX. 82. *F.* 1779. . . . . 78,000 liv.

Dame du Palais de la Reine, pour ses services, ceux de feu son mari, et pour remplacer une pension de 24,000 livres du feu Duc de Lorraine.

LORRAINE. Prince de Vaudemont, 30. *F.* 1°. 1771, 15,000; 2°. 1782, 10,000. . . 25,000 liv.

Capitaine de Dragons au régiment de Lorraine.

La premiere, à titre de traitement annuel jusqu'à ce qu'il ait obtenu une grace équivalente.

La seconde, à titre d'augmentation à celle ci-dessus énoncée.

De cette part, ... 1,643,920 liv.

Report . . . . . 1,643,920 liv.

LOWENDAL. (Woldemar Comte de) 47. *G.* 1°. 1760, 12,000; 2°. 1771, 8,000; 3°. 1783, 3,000. . . . . 23,000 liv.

Maréchal-des-camps et armées du Roi.

La premiere, en qualité de ci-devant Colonel du régiment d'infanterie de son nom.

La seconde, à titre d'augmentation.

La troisieme, en considération de ses services comme Commandant-Général des troupes et des milices de la Guadeloupe, et ceux qu'il a rendus à Sainte-Lucie.

LUCKNER (Nicolas, Baron de) 67. *G.* 1763. . . . . 36,000 liv.

Lieutenant-Général des armées du Roi.

M.

MACHAULT. (Jean-Baptiste de) 88. *F.* 1°. 1757, 20,000; 2°. *idem*, 10,000; 3°. *idem*, 1500. . . . . 31,500 liv.

Garde-des-Sceaux de France, Ministre d'Etat, Commandeur des ordres du Roi, et Contrôleur-Général des finances.

La premiere, pour appointemens conservés en qualité de Ministre d'Etat, et employé dans l'état des gages du Conseil.

La seconde, à titre de pension pour service rendus dans les charges susdites.

La troisieme, à titre d'indemnité pour un Ecuyer employé dans les gages du Conseil.

On observe que 10,000 liv. sont reversibles aux enfans du sieur de Machault, qui, indépendamment des objets ci-dessus, jouit d'une somme annuelle de 20,000 liv. sur les émolumens du Sceau.

MAYNON D'INVAU. 68. *F.* 1°. 1759, 6,000; 2°. 1779, 20,000. . . . . 26,000 liv.

Ancien Ministre d'Etat.

La premiere, en qualité d'ancien Intendant d'Amiens.

La seconde, à titre d'appointemens et gratifications du Conseil.

De cette part. . . . . . 1,760,420 liv.

Report. . . . . . 1,760,420 liv.

MAILLY. (Dlle. Narbonne Pellet) 29. *G.* 1784. . . . . 20,000 liv.

Pour services de son mari, Maréchal de France, Commandant en chef en Roussillon, et pour dédommagement des dépenses extraordinaires auxquelles l'a assujetti ledit Commandement, ainsi que diverses commissions dont il a été chargé près la Cour de Madrid.

MALBEC de Monjeoc de Bridge. 74. *M. du R.* 1°. 1750, 2,000; 2°. 1785, 32,000. . 34,000 liv.

Premier Écuyer du Roi en la grande écurie, et Capitaine du Haras de Sa Majesté.

La premiere, pour ses services en qualité d'Écuyer de Sa Majesté.

La seconde, divisible comme suit; savoir, 20,000 livres, tant pour indemnité de la suppression de la charge de Capitaine du Haras, que pour retraite, et 12,000 livres pour lui tenir lieu de ses avances dans le service dudit Haras, avec réserve de 12,000 livres en faveur de son épouse.

MARSAN. (Dlle. de Rohan Soubise, Comtesse de) 69. *M. du R.* 1°. 17.., 18,000; 2°. 1754, 14,160; 3°. 1774, 2,400. . . . 34,560 liv.

Ci-devant Gouvernante des Enfans de France.

La premiere, pour cinq parties de gages de 3,600 livres chacune, qui lui ont été successivement conservées en considération de ses services près du Roi et des Princes et Princesses.

La seconde, y compris 2,160 livres d'accroissement d'arrérages, lorsqu'elle obtint la susdite charge.

La troisieme, pour lui tenir lieu de deux dixiemes sur la susdite pension de 12,000 liv.

MOLÉ. (Mathieu-François) 54. *M. du R.* 1780. . . . . 20,000 liv.

Pour ses services en qualité d'ancien premier Président du Parlement de Paris.

De cette part. . . . . . 1,868,980 liv.

Report. . . . . . 1,868,980 liv

MONTEYNARD. (François, Marquis de) 76. *G.* 1°. 1756, 3,540; 2°. 1774, 20,000; 3°. 1780, 1,250; 4°. 1782, 4,000. . . . . 28,790 liv.

Lieutenant-Général des armées du Roi, Grand-Croix de l'ordre de Saint-Louis, Gouverneur et Lieutenant-Général de l'Isle de Corse, et ancien Secrétaire d'Etat au département de la guerre.

La premiere, y compris 540 livres d'intérêts d'arrérages en considération de ses services.

La seconde, pour ses services en qualité de Secrétaire d'Etat au département de la guerre.

La troisieme, pour indemnité de partie des terres dont il jouissoit comme Gouverneur de Sarre-Louis, et réunies au Domaine depuis le premier Janvier 1780.

La quatrieme, aussi pour indemnité du droit de péage sur le pont de la Sarre, dont il jouissoit au même titre que ci-dessus, avec réserve de 10,000 en faveur de son épouse.

MONTMORENCI-LUXEMBOURG. (Emmanuel de) 48. *M. du R.* . . . . . 40,000 liv.

Capitaine des Gardes du Roi. Ladite pension payable par les Etats du Languedoc, et ne devant cesser que lorsqu'il sera pourvu d'un Gouvernement équivalent.

MONMORIN. (Baptiste-François, Marquis de) 85. *M. du R.* 1°. 1724, 12,000; 2°. 1732, 7,000; 3°. 1737, 3,000; 4°. 1766, 6,000; 5°. 1772, 8,000. . . . . 36,000 liv.

Lieutenant-Général des armées du Roi, Chevalier de ses ordres, Gouverneur des ville et citadelle de Belle-Isle.

La premiere, pour remplacement de celle accordée à Demoiselle de Villette, sa premiere épouse, à titre de douaire.

La seconde, y compris 1,080 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services.

La troisieme, pour l'indemniser de ses dépenses dans la capitainerie des chasses, et de l'a-

De l'autre part. . . . . . 1,973,770 liv.

Report. . . . . . 1,973,770 liv.

bandon d'une partie de ses revenus à ses créanciers

La quatrieme, lorsqu'il a été pourvu du Gouvernement de Belle-Isle.

La cinquieme, en attendant un emploi ou grace militaire équivalente, avec réserve de 6,000 liv, en faveur de son épouse.

MOREAU. (Claude-François) 75. *F.* 1°. 1754, 3,000; 2°. 1764, 3,000; 3°. 1776, 15,000. . . . . 21,000 liv.

Conseiller du Roi en ses Conseils, et Procureur de Sa Majesté au Châtelet de Paris.

La premiere, pour ses services et ceux de son pere dans ladite charge.

La seconde, pour son travail dans l'instruction de l'affaire du Canada.

La troisieme, à titre d'indemnité, tant à cause de ses anciens services, que de la diminution de sa charge, avec réserve de 5,000 liv. en faveur de son épouse.

MOUCHY. (Dlle d'Arpajon Maréchale de) 60. *M. du R.* 1°. 1766, 12,000; 2°. 1773, 2,400; 3°. 1768, 21,058 . . . . . 35,458 liv.

Dame d'honneur de la Reine, et épouse du Maréchal de Mouchi.

La premiere, pour ses services en qualité de Dame d'honneur de la Reine.

La seconde, pour l'indemniser de deux des trois dixiemes de retenue sur la gratification ci-dessus.

La troisieme, pour lui tenir lieu des gages, appointemens et pensions qu'elle avoit en sadite qualité de Dame d'honneur.

N

NARBONNE. (Pellet Friselar, Comte de) 63. *G.* 1°. 1758, 2,360; 2°. 1765, 6,000; 3°. 1776, 26,024. . . . . 34,384 liv.

Maréchal-de-camp, ancien Inspecteur d'infanterie, et Grand-Croix de l'ordre de S. Louis.

La premiere, y compris 360 livres d'intérêts

De cette part. . . . . . 2,064,612 liv.

Report. . . . . . 2,064,612 liv.

d'arrérages, en considération de ses services.

La seconde, comme Maréchal-de-Camp, ci-devant commandant les Grenadiers de France.

La troisieme, pour appointemens conservés d'Inspecteurs-généraux.

La quatrieme, en qualité de Maréchal-de-Camp, employé ci-devant à l'Isle de Corse.

NICOLAI. (Charles-François de) 52. *F.* 1°. 1776, 15,000; 2°. 1782, 6,000. . . . 21,000 liv.

Premier Président du Grand-Conseil.

La premiere, pour le mettre en état de soutenir la représentation que sa charge exige, et d'en remplir convenablement les fonctions.

La seconde, en considération de ses services en la susdite qualité.

On observe que la premiere pension doit cesser quand il cessera d'exercer au Grand-Conseil.

NIQUET. (Antoine-Joseph de) 89. *F.* 1°. 1766, 4,000; 2°, 1771, 12,000; 3°. 1787, 6,000. . . . . 22,000 liv.

Ancien premier Président du Parlement de Toulouse.

La premiere, pour ses services en qualité de premier Président audit Parlement.

La seconde, en considération de son peu de fortune.

La troisieme, pour completter, avec celles ci-dessus, la pension de 18,000 livres, accordée à ses services dans la susdite charge.

On observe que sur la pension de 6,000 liv. 4,000 livres sont reversibles à Mademoiselle sa fille.

NIVERNOIS. (Barbon Mazarini, Duc de) 73. *F.* 1°. 1769, 12,000; 2°. 1763. 10,000. . 22,000 liv.

Ci-devant Ambassadeur extraordinaire à Rome.

La premiere, à titre d'indemnité de la cession par lui faite à Sa Majesté, de l'appartement qu'avoit fait construire au Louvre le feu Duc de Nevers son pere, et pour lui tenir lieu de la

De cette part. . . . . . 2,129,612 liv.

Report. . . . . . 2,129,612 liv.

gratification de pareille somme de 12,000 liv. accordée audit sieur au département de la finance, et qui a cessé en 1769.

La seconde, en considération de ses services pendant son ambassade à Rome.

On observe que la premiere pension est reversible à son épouse.

P

POISSON. (Dlle. Filleul), Marquise de Menars, 38. *F.* 1773. . . . . 20,000 liv.

Pour services de feu le Marquis de Marigny, son mari, et à titre de reversibilité de partie de celle de 30,000 livres qui lui avoit été accordée en 1773.

POLIGNAC. (François-Camille, Marquis de) 71. *F.* 1°. 1772, 12,000; 2°, 1786, 12,000. 24,000 liv.

Premier Ecuyer de Monseigneur Comte d'Artois.

La premiere, à titre de gratification pour l'aider à se soutenir à la Cour avec la décence convenable à son rang.

La seconde, à titre de retraite de la place de Directere-Général des Haras du royaume.

POLIGNAC. (Jules-François, Duc de) 43. *F.* 1783. . . . . 80,000 liv.

Brigadier des armées du Roi, Mestre-de-camp, Commandant le régiment du Roi cavalerie, et premier Ecuyer de la Reine, en survivance.

On observe que la totalité de cette pension est reversible à son épouse.

R

ROCHECHOUART. (Dlle Faucon de Charleval) 81. *M. du R.* 1°. 1751, 6,000; 2°. 1772, 5,200; 3°. 1776, 4,000; 4°. *idem*, 6,000. . . . . 21,200 liv.

Veuve du sieur Marquis de Rochechouart, Menin de feu Monseigneur le Dauphin, et Lieutenant-Général des armées du Roi.

De cette part. . . . . . 2,274,812 liv.

Report. . . . . . 2,224,812 liv.

La premiere, à titre de nourriture et entretenement, pour ses services dans une place de confiance, près Madame Victoire de France.

La seconde, pour remplacer les appointemens qu'elle avoit en qualité de Dame pour accompagner Mesdames de France.

La troisieme, à titre de reversibilité de pareille pension, pour assurer son douaire.

La quatrieme, en considération des services de feu son époux.

ROHAN-SOUBISE. (Dlle Armande, Princesse de Guéménée) 46. *M. du R.* 1°. 1779, 36,690; 2°. 1782, 24,000. . . . . 60,690 liv.

Gouvernante des Enfans de France.

La premiere est le produit net de quatre objets portés dans un précédent brevet du premier Octobre 1779, qui a été retiré.

La seconde, sans retenue, à titre de retraite.

ROHAN. (Prince de Rochefort) 60. *G.* 1°. 1757, 16,170; 2°. 1776, 1,000; 3°. 1779; 5,000. . . . . 22,170 liv.

Lieutenant-Général des armées du Roi, et Gouverneur des villes et château de Nîmes.

La premiere, tant en considération de ses services que de ceux du feu Prince de Montauban, son pere.

La seconde, pour excédent d'appointemens sur le Gouvernement des ville et château de Nîmes, valant ci-devant 9,000 liv., et réduit à 8,000 liv. par l'ordonnance de 1776.

La troisieme, pour même cause d'excédent d'appointemens, faisant également partie de ceux dont il jouissoit en la qualité susdite.

S

SABATIER de Cabre, (Honoré-Auguste) 52. *M.* 1°. 1782, 6,000; 2°. 1785, 3,000; 3°. 1766, 1,200; 4°. 1788, 10,000. . . . 20,200 liv.

Conseiller d'Etat, ci-devant Ministre Plénipotentiaire du Roi auprès du Prince-Evêque de Liége.

De cette part. . . . . . 2,377,872 liv.

Report. . . . . . 2,377,872, liv.

La premiere, comprise dans un brevet du 2 Février 1782, qui a été retiré.

La seconde, sans retenue, en considération de son travail, pour libérer la Chambre du Commerce de Marseille des dettes qu'elle avoit contractées.

La troisieme, à titre de reversion de partie de celle de 1800 liv. accordée à son pere, le 11 Juin 1765.

La quatrieme, sans retenue et pour retraite, en considération de ses services pendant l'Administration des Consulats, et pour le dédommager de la perte de cette place.

S. GERMAIN. (Dlle d'Osten, Comtesse de) 82. *G.* 1°. 1775, 5,000; 2°. 1777, 18,000; 3°. 1778, 4,000. . . . . 27,000 liv.

Veuve du Comte de S. Germain, Lieutenant-Général des Armées du Roi, et ci-devant Ministre et Secrétaire d'État au département de la Guerre.

La premiere, sans retenue, à titre de réversibilité.

La seconde, aux mêmes titres, suivant décision du 28 Septembre 1777.

La troisieme, pour l'indemniser du logement qu'elle occupoit à l'arsenal, et qu'elle a remis au Roi. On observe que la Demoiselle Félicité Labé de Morvillers, Comtesse de Chamissot, a obtenu une assurance de 6,000 liv. sur la seconde pension.

SALM. (Kirbourg, Prince de) 44. *G.* 1771. 20,000 liv.

Colonel attaché au régiment d'Alsace, infanterie Allemande, et à titre d'appointemens.

SAYN. (Georges Ernest, Comte de) 54. *G.* 1°. 1763, 10,000; 2°. 1780, 6,000; 3°. *idem*, 6,000. . . . . 22,000 liv.

Maréchal-de-camp, ci-devant Mestre-de-camp, commandant ci-devant le régiment d'infanterie allemande d'Anhalt.

La premiere, en considération de ses ser-

De cette part. . . . . . 2,446.872 liv.

Report. . . . . . 2,446,872 liv.

vices, et pour l'indemniser des dégats que les armées ont fait, la guerre derniere, dans ses biens en Allemagne.

La seconde, pour ses services et pour sa retraite, en qualité de Mestre-de-Camp, commandant ledit régiment.

La troisieme, pour même considération de services, et pour arriver au total de 12,000 liv., équivalent le traitement dont il jouissoit comme Mestre-de-Camp du régiment d'Anhalt.

On observe que 6000 liv. sont reversibles à son épouse.

SCHOMBERG. (Louis, Comte de) 63. *G.* 1°. 1763, 12,000; 2°. 1776, 8,000; 3°. 1783, 6,000. . . . . 26,000 liv.

Lieutenant-Général des armées du Roi.

La premiere, en quatité de Mestre-de-Camp d'un régiment de Dragons de son nom, et pour le dédommager de la perte qu'il fit, lors de la nouvelle composition des Troupes.

La seconde pour appointemens conservés, en qualité d'Inspecteur général de la cavalerie.

La troisieme, en considération du zele avec lequel il a rempli les détails de son inspection.

SENAC de Meillan. 53. *F.* 1°. 1770, 6,000; 2°. 1773; 3,000; 3°. 1781, 6,000; 4°. 1787. 6000. . . . . 21,000 liv.

Intendant du Hainault.

La premiere, en considération de ses services dans les Intendances.

La seconde, en considération des services de feu son pere, premier Médecin du Roi.

La troisieme, à titre de remplacement de ce qu'il avoit dans l'ancienne composition des Fermes.

La quatrieme, timbrée pour continuation de traitement de pareille somme accordée en 1783, et qui devoit cesser en 1787.

On observe que sur celle de 6000 liv., 3000 liv. sont reversibles à son épouse.

De cette part. . . . . . 2,493,872 liv.

Report. . . . . . 2,493,872 liv.

SPARRE. (Séraphim-Joseph, Comte de) 53. *G.* 1°. 1771, 5,400; 2°. 1763, 3,648, 3°. 1780, 12,000; 4°. 1788, 4,000. . . . 25,048 liv.

Lieutenant-Général des armées du Roi, ci-devant Colonel-propriétaire du régiment de Royal-Suédois.

La premiere, en considération de ses services.

La seconde, pour même considération, et alors Colonel-propriétaire du régiment ci-dess.

La troisieme, à titre d'appointemens, en qualité de Colonel-propriétaire du régiment de Royal-Suédois, lesquels ont été convertis en pension, du jour de sa démission dudit régiment.

La quatrieme, en considération de ses services, et de ceux du feu sieur Joseph-Ignace Sparre, son pere, avec assurance de 4000 liv. de plus à la mort de son épouse, qui, par représailles, a la même assurance de 4000 liv., en cas de prédécès de son masi.

S. MAURICE. (Montbarrey, Prince de) 57. *G.* 1776, 8,000; 1778, 36,000; *idem*, 20,000. 64,000 liv.

Lieutenant-Général des armées du Roi, Chevalier de ses Ordres, Ministre, et ci-devant Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre.

La premiere, pour appointemens conservés en qualité d'Inspecteur-général d'infanterie.

La seconde, en considération de ses services dans les armées et dans la charge de Secrétaire d'Etat.

La troisieme, en qualité de Ministre d'Etat.

On observe qu'il y a une réserve de 12,000 liv. en faveur de Demoiselle Thaïs de Mailly, son épouse.

SARTINE. (Gabriel Gualbert de) 60. *F.* 1°. 1779, 12,720; 2°. 1780; 4,000; 3°. *idem*, 20,000; 4°. *idem*, 50,000. 86,720 liv.

Ministre, et ci-devant Secrétaire d'Etat au Département de la Marine.

La premiere, est motivée dans un brevet du premier Juillet 1779, qui a été retiré.

De cette part. . . . . . 2,669,640 liv.

Report. . . . . . 2,669,640 liv.

La seconde, pour remplacement des appointemens de Commissaire au Bureau du Commerce.

La troisieme, pour tenir lieu des appointemens de Ministre d'Etat, employés dans l'état du Conseil.

La quatrieme, sans retenue, et du jour qu'il a cessé de recevoir les appointemens de Secrétaire d'Etat.

Indépendamment des pensions ci-dessus M. de Sartine jouit de 2970 liv. net, en qualité de Conseiller d'Etat de Sémestre.

On observe que sur ces pensions 12,000 liv. sont reversibles à son épouse, et 6,000 liv. à son fils.

SÉGUR. (Philippe-Henri, Maréchal de) 65. *G.* 1°. 1747, 5,300; 2°. 1776, 8,000; 3°. 1783, 20,000; 4°. 1781, 20,000; 5°. 1787, 30,000. . . . . 83,300 liv.

Maréchal de France, Ministre d'Etat, et Gouverneur des pays de Foix, Donozan et Andore.

La premiere, pour ses services, comme Brigadier et Colonel d'un régiment d'infanterie de son nom, et pour blessures, dans la guerre de 1741.

La seconde, pour appointemens conservés en qualité d'Inspecteur général d'infanterie.

La troisieme, à titre de gratification convertie en pension, en faveur de ses services.

La quatrieme, en qualité de Ministre d'Etat.

La cinquieme, pour ses services en qualité de Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre, en attendant un Gouvernement.

TALLEYRAN-PÉRIGORD, (Chevalier de) 57. *M. du R.* 1782. . . . . 20,607 liv.

Maréchal-de-camp.

Partie de cette pension se trouve motivée dans un précédent brevet, du premier Mars 1780, qui a été retiré, et l'autre partie est le produit net des gages, entretenement et livrée

De cette part. . . . . . 2,773,547 liv.

Report. . . . . . 2,773,547 liv.

dont il jouissoit comme premier Écuyer de Madame Sophie de France, et qu'on lui a conservé à titre de retraite.

THIERY de Ville d'Havré. 59. *F.* 1°. 1764, 336; 2°. 1770, 300; 3°. 1771, 1,000; 4°. 1767, 1,200; 5°. 1760, 3,500; 6°. 1774, 6,00; 7°. 1777 20,000; 8°. 1782, 5,000. . 37,336 liv.

Mestre-de-Camp de Dragons, premier valet-de-chambre du Roi.

La premiere, pour ses servives en qualité de Mousquetaire de la premiere compagnie.

La seconde, pour *idem*, en qualité de sous-Brigadier de ladite compagnie.

La troisieme, en qualité de Lieutenant Colonel de Dragons, avec rang de Mestre-de-camp.

La quatrime, pour ses services près Monseigneur le Dauphin aujourd'hui Roi, comme premier valet-de-chambre en survivance.

La cinquieme, sur les gages de la place de premier valet-de-chambre de Monseigneur le Duc de Berry aujourd'huï Roi, dont étoit alors pourvu le sieur son pere.

La sixieme, tant pour ses services que pour lui faciliter l'acquisition de la charge de premier valet-de-chambre du Roi.

La septieme, en remplacement d'un intérêt de 30,000 liv. qu'il avoit sur une place d'administrateur des postes.

La huitieme, pour l'indemniser de la perte de sa place de Régisseur des vivres du département de la Marine.

On observe que les pensions de 3, 500 livres, et 20,000 liv. sont réversibles à son épouse.

THOMASSIN, (Louis) Marquis de Penier. 84. *M.* 1°. 1771, 10,000; 2°. 1785, 10,000. 20,000 liv.

Président à Mortier Honoraire au Parl. de Provence, et ancien Intendant de la Martinique.

La premiere, en considération de ses services à la Guadeloupe et à la Martinique, où il a succesivement rempli la place d'Intendant.

La seconde, en considération de ses services

De cette part. . . . . . 2,830,883 liv.

Report. . . . . . 2,830,883 liv.

en la même qualité et pendant la durée de sa seconde administration.

TURPIN. (de Crissé Lancelot, Comte de) 73. *G.* 1°. 1759, 10,000; 2°. 1776, 8,000, 3°. 1783, 12,000. . . . . 30,000 liv.

Lieutenant-Général des armées du Roi, ancien Inspecteur-général de la cavalerie et des Dragons, et Commandeur de l'Ordre royal et militaire de S. Louis.

La premiere, en considération de son mariage avec Dlle. de Lowendal, et à titre de reversion de partie de celle de 20,000 liv. accordée en 1755 à Madame la Maréchale sa belle-mere.

La seconde, pour appointemens conservés en qualité d'ancien Inspecteur-général de cavalerie.

La troisieme, en considération de l'ancienneté et de la distinction de ses services.

On observe que cette derniere pension doit cesser lorsqu'il rentrera en activité de service.

V

VIMEUR, Comte de Rochambeau. (J. B. Donatien.) 64. *G.* 1°. 1747, 3,540; 2°. 1776, 1,200; 3°. 1781, 22,000. . . . . 34,740 liv.

Lieutenant Général des armées du Roi; Chevalier de ses ordres, et Gouverneur de Ville-franche.

La premiere, y compris 540 liv. d'intérêts d'arrérages, en considération de ses services et blessures.

La seconde, pour appointemens conservés en qualité d'Inspecteur Général d'Infanterie.

La troisieme, en indemnité de pareille somme sur le gouvernement de Vendôme, supprimé par ordonnance du 18 Mars 1776.

La quatrieme, en considération de la distinction et de l'utilité de ses services, et en attendant un Gouvernement de la premiere classe, qui, lorsqu'il en sera pourvu, doit faire cesser ladite pension, et le gouvernement de Ville-franche.

On observe que sur ses pensions, 4000 l. sont reversibles à la Demoiselle d'Acosta son épouse.

TOTAL. . . . . 2,805,623 liv.

Fin de la premiere Division.